



**----- PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Municipal 2/2019 -----**

**Du 18 mars 2018 de 19 h30 à 21 h 30**

Joseph Berbett ouvre la séance à 19 h 30 en présence de **tous les conseillers** sauf **Helena Schweitzer (procuration à Marie-Louise Muth)** et **Nathalie Colombé, non excusée.**

**----- LES DÉCISIONS -----**

- 1- Le conseil approuve le compte-rendu de la réunion du 29 janvier 2019. **UNANIMITÉ**
- 2- Le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2018. **UNANIMITÉ**

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses réalisées 2018	529 923,97	112 871,25
Recettes réalisées 2018	585 989,57	96 507,49
	Excédent : + 56 065,60	Déficit : 16 363,76
Résultat de l'exercice 2018	Excédent : + 39 701,84	
Résultats cumulés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2017 163 250,85</li> <li>• 2018 56 065,60</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2017 : + 14 704,48</li> <li>• 2018: - 16 363,76</li> </ul>
	<b>Total excédent : + 219 316,45</b>	

- 3- Le conseil approuve l'affectation des résultats 2018 du budget principal. **UNANIMITÉ**

**Il décide d'affecter au Budget Primitif 2019 les sommes de:**

- \* **186 499,80 €** de l'excédent de fonctionnement 2018 en recettes de fonctionnement 2019.
- \* **49 097,79 €** du déficit d'investissement 2018 en dépenses d'investissement 2019.
- \* **149 097,97 €** de l'excédent de fonctionnement 2018 en recettes d'investissement 2019.

- 4- Le conseil décide de maintenir en 2019, les 3 taxes locales au taux de 2018. **UNANIMITÉ**

**Taxe d'habitation : 21,67 %**  
**Taxe Foncière (bâti) : 12,85 %**  
**Taxe Foncière (non-bâti) : 66,42%**

- 5- Le conseil vote les subventions aux associations pour 2019. **UNANIMITÉ**

⇒ Voir détail en page 3

- 6- Le conseil vote le budget primitif principal 2019. **UNANIMITÉ**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	652 559,80 €	266 497,79 €
Dépenses	652 559,80 €	266 497,79 €

**Listes électorales :**

- **Vous n'êtes pas inscrit** : inscrivez-vous avant le 30 mars
  - \*via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
  - \*à la mairie, samedi 30 mars entre 9h et 11h.
- **Vous êtes inscrit** :
  - \*vous pouvez vérifier sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



- 7- Le conseil vote le programme d'actions 2019 pour la forêt pour une somme de 7 590 € HT. **UNANIMITÉ**
- 8- Le conseil autorise la création d'un poste temporaire d'agent contractuel non-permanent pour permettre l'embauche d'une personne pendant les congés annuel d'Alexandre Biringer.  
**La personne sera embauchée du 29/07 au 18/08, à raison de 20 heures par semaine. UNANIMITÉ**
- 9- Le conseil autorise la mise à disposition d'un agent à l'Association Foncière de BISEL  
**Suite au prélèvement à la source, l'Association Foncière ne peut plus verser directement l'indemnité à Mme Michèle Scherrer pour le secrétariat et la comptabilité. L'AF la versera donc à la commune qui la reversera à Mme Scherrer. UNANIMITÉ**
- 10- Le conseil choisit la société COMAB de Saint-Louis pour le remplacement d'un poste informatique du secrétariat de Mairie. **UNANIMITÉ**
- 11- Le conseil adopte une motion de soutien pour le déstockage intégral des déchets ultimes de Stocamine à Wittelsheim. **UNANIMITÉ**

## ----- LES COMPTE-RENDUS DE RÉUNIONS -----

- Voir sur le site de la commune dans actualités  
 → <http://bisel.e-monsite.com/>

Les investissements prévus en 2019	
Logiciel Mairie	3 000,00
Fibre Optique (50% du reversement à la Comcom)	12 000,00
Achat terrains rue Bellevue pour la création d'une aire de retournement	10 000,00
Plantations forêt	1 000,00
Bâtiment Mairie	5 000,00
Remplacement portail et enrobage allée cimetièrre	11 000,00
Ecole	2 000,00
Trottoir Rue principale (entre la rue Bellevue et la sortie vers Feldbach)	65 000,00
Aire de retournement rue Bellevue	10 000,00
Voirie (sécurisation passage piéton rue Principale)	5 000,00
MPT (Local Fuel)	5 000,00
Tabourets siphons	20 000,00
Eclairage public	5 000,00
Matériel sapeurs-pompiers	5 000,00
Extincteurs	800,00
Outillage atelier communal (échelle, remorque, caméra...)	5 400,00
Ordinateur secrétariat mairie	3 000,00
Mobilier de bureau (rayonnages, vitrines, bancs et tables)	7 000,00
Balançoire aire de jeu	2 000,00
Divers et dépenses imprévues	2 000,00

## ----- NETTOYAGE DES TROTTOIRS -----

Le printemps venant, c'est le moment du nettoyage des trottoirs.

Pour rappel, l'arrêté municipal, faisant obligation à chaque riverain d'y procéder.



### Calendrier :

22 mars : réunion du Conseil de Fabrique.

23 mars : Assemblée générale du Comité de Gestion de la Maison pour Tous.

26 mars : Réunion du Conseil d'Ecole du Regroupement Scolaire Bisel-Feldbach-Riespach.

27 mars : Inspection de la Communauté de Brigades Ferrette-Durmenach.

27 mars : Assemblée générale du Syndicat Intercommunal pour la Gestion Forestière de la Région Altkirch.

7 avril : Journée de pêche à la truite à l'étang Erlenweiher.

# Subventions 2019

ASSOCIATIONS	2018	2019
Aide aux Personnes Agées (APALIB)	250,00 €	250,00 €
AFM Téléthon	35,00 €	35,00 €
Amicale des donateurs de sang	200,00 €	200,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Bisel	600,00 €	600,00 €
Artisans et commerçants de la Largue	50,00 €	50,00 €
Caritas	100,00 €	100,00 €
Chiens guide d'aveugles	50,00 €	50,00 €
Chorale Ste Cécile Bisel	200,00 €	200,00 €
Club Vosgien	200,00 €	200,00 €
Comité de rénovation de l'Eglise	655,00 €	200,00 €
Comité Gestion Maison Pour Tous	1 570 ,00 €	1 000 ,00 €
Coop scolaire Ecole de Bisel	500,00 €	200,00 €
Croix-Rouge Française	100,00 €	100,00 €
Delta Revie	50,00 €	50,00 €
FC Bisel	2 500,00 €	2 500,00 €
FC Bisel licenciés	200,00 €	200,00 €
FNACA	50,00 €	50 ,00 €
Fondation Armée du Salut EHPAD	100,00 €	100,00 €
Groupement d'Action Sociale	80,00 €	
Judokas de Bisel	1 000,00 €	1 000,00 €
Judokas de Bisel licenciés	250,00 €	250,00 €
Le rêve d'Alexia	200,00 €	200,00 €
Les amis de Luppach	100,00 €	100,00 €
Mieux Vivre à Saint Morand	100,00 €	100,00 €
Prévention routière	35,00 €	35,00 €
Société des amis de la bibliothèque	65,00 €	65,00 €
Union départementale Sapeurs-Pompiers	300,00 €	280,00 €
Subventions diverses	50,00 €	885€
<b>TOTAL</b>	<b>9 580,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>

## Informations

### 1-Urbanisme

- Demande de permis de construire de M. David Schlicklin pour extension de la maison familiale au 8 rue du Moulin.
- Déclaration préalable de M. Denis BERBETT pour installation d'un avant-toit devant la porte d'entrée au 7 rue Principale.
- Déclaration préalable de M. Olivier BERBETT pour pose de deux fenêtres de toit de type Velux au 7A rue Principale.

2- **Travaux sur RD 24111** — carottage de la chaussée rue de Niederlarg suite à des affaissements.

3- **Ligue contre le cancer** — date et organisation de la collecte BISEL. **(Voir ci-dessous)**



### Déconnexion des fosses septiques

Prenez contact avec la Comcom Sundgau :

03 89 08 36 20 CCS 03 89 07 79 17 M. Walker

[canalisations@cc-sundgau.fr](mailto:canalisations@cc-sundgau.fr)

Un technicien passera vérifier et la Comcom vous délivrera un certificat de conformité.

#### Rappel :

La déconnexion des fosses est obligatoire depuis Avril 2017.

## QUÊTE LIGUE CONTRE LE CANCER

Les conseillers municipaux, quêteurs bénévoles de la Ligue contre le Cancer passeront du 18 au 24 mars dans les rues de Bisel pour récolter vos dons. Merci de leur réserver un bon accueil.





### Les recommandations de la Gendarmerie pour éviter les cambriolages :

- Fermez vos portes à clef, même si vous êtes au jardin.
- Ne mettez pas vos clefs sous le paillason.
- Surveillez les maisons de vos voisins, quand ils ne sont pas là.
- Signalez à la gendarmerie tout mouvement ou voiture suspecte.

Pour appeler la Gendarmerie, composez le 17

### GRAND ANNIVERSAIRE

M. Oscar Berger, 80 ans



### BELETTE SURVEILLE

L'affichette plastifiée à coller sur votre boîte aux lettres est disponible à la Mairie.



### Sortie en forêt

Samedi 16 février, une vingtaine de personnes ont assisté à la sortie forêt. Après l'accueil par le maire, Joseph Berbett, le forestier, Patrick Miséré et le bûcheron Sébastien Frey ont rappelé les consignes de sécurité lors du travail en forêt : se garer dans les sens du départ, se munir d'une trousse de secours, porter casque, pantalon (obligatoire dans la forêt de Bisel) et chaussures de sécurité.

Ensuite toutes les informations ont été données sur l'utilisation et l'affûtage des chaînes de tronçonneuse.

Enfin le bûcheron a procédé à des démonstrations de coupe: arbre normal, petit arbre, arbre qui tombe verticalement)

<https://www.youtube.com/watch?v=SAZrnEMr7bk>

La deuxième partie de la matinée a été consacrée aux explications sur l'exploitation de la forêt.

Dans la parcelle I, le forestier a présenté l'état des résineux malades du bostryche, la plantation variée de jeunes arbres, la régénération naturelle et la taille des jeunes arbres pour éviter le développement en parapluie.

A midi, des saucisses chaudes et un petit verre attendaient les participants à la cabane des pêcheurs



Retrouvez toute l'actualité et toutes les infos sur le site de la commune : <http://bisel.e-monsite.com/>